



Crowe

Fideliance Dauge

ARC CONSTRUCTION

SARL au capital de 7.500 €uros

Siège social

Ferme de Noisement
91750 CHAMPCUEIL

529 779 522 RCS EVRY

*Rapport du commissaire à la transformation
sur la transformation de la SARL ARC CONSTRUCTION
en Société par Actions Simplifiée*

Siège Social :

78, rue Paul Jozon
77300 Fontainebleau
Tél +33 (0)1 64 22 77 44
Fax +33 (0)1 60 72 30 88

Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SARL au capital de 28 000 € - 382 338 283 RCS Melun - Siret 382 338 283 00023 - APE 6920 Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 46382338283

Commissariat aux comptes

Le choix d' un avenir performant

ARC CONSTRUCTION

SARL au capital de 7.500 €uros

Siège social

Ferme de Noisement
91750 CHAMPCUEIL

529 779 522 RCS EVRY

***Rapport du commissaire à la transformation
sur la transformation de la SARL ARC CONSTRUCTION
en Société par Actions Simplifiée***

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision unanime des associés en date du 31 octobre 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2024 et une situation au 30 septembre 2025 de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2024 font ressortir un résultat bénéficiaire de 5.186 €uros, des capitaux propres de 210.369 €uros et une trésorerie disponible de 156.327 €uros.

La situation établie au 30 septembre 2025 fait ressortir un résultat bénéficiaire de 160.698 €uros, des capitaux propres de 371.067 €uros et la trésorerie disponible est de 341.864 €uros.

Nous n'avons pas relevé d'élément susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation au jour de l'établissement de notre rapport.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenances et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres des derniers comptes annuels, en date du 31 décembre 2024, est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Fontainebleau, le 13 novembre 2025

FIDELIANCE DAUGE

Le Commissaire à la Transformation
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Frederic COUZEREAU
Associé

